

# Le médiateur de l'Institut Catholique de Paris

## Pourquoi un médiateur ?

Contribuer à une meilleure prise en compte des personnes en œuvrant à la réduction des difficultés éprouvées par les étudiants dans leur vie universitaire ou par les collaborateurs dans leur vie professionnelle... telle est la raison pour laquelle l'ICP a décidé de se doter d'un médiateur.

## Objet de sa mission

Placé sous l'autorité du Recteur, le médiateur :

- prévient les éventuelles difficultés de fonctionnement qui surgiraient au sein de la communauté universitaire ;
- accompagne la dynamique de changement en facilitant l'écoute de la communauté universitaire ; aide à une appréciation globale de la qualité de l'accueil et des échanges sur le campus ;
- alerte le Recteur de l'ICP en cas de difficultés potentielles entre les membres de la communauté universitaire (étudiants, enseignants, autres catégories de personnel) ou avec les parties prenantes ;
- formule des préconisations de résolutions de ces difficultés et s'assure du suivi des mesures retenues par le Recteur auprès des responsables attitrés.

## Saisine et résolution des difficultés

---



Le médiateur peut être contacté par tous les membres (ou futurs membres) de la communauté universitaire de l'ICP sans distinction. Il peut également être saisi par un tiers qui connaîtrait une situation grave dont la victime n'oserait pas en référer aux responsables de l'ICP.

Dans le respect de la confidentialité de la démarche, il propose tout mode de résolution qui lui semble le plus adapté.

Pour autant, il ne peut pas accepter ou soutenir des solutions susceptibles de contredire des dispositions légales ou réglementaires, générales ou internes à l'Institut Catholique de Paris.

Pour mener à bien sa mission, le médiateur dispose de sa capacité d'écoute et d'analyse des situations, de sa connaissance de l'établissement et de ses responsables ainsi que de sa force de conviction. Il n'a pas de pouvoir d'exécution ou de sanction.

## Contact



Monsieur Laurent Demolins

Saisine par courriel : [mediateur@icp.fr](mailto:mediateur@icp.fr)